



## LA TACHE URBAINE DE CAEN NORMANDIE MÉTROPOLE ISSUE DU MOS MILLÉSIME 2023

À partir des quatre millésimes du Mode d'occupation des sols (MOS) – 2012, 2016, 2020 et 2023 – l'AUCAME a produit quatre taches urbaines. Ces dernières permettent de représenter l'ensemble des usages du sol qualifiés d'« urbains » et de les distinguer des usages naturels ou agricoles. L'objectif de cette couche SIG est de **constituer une donnée de base pour de futures analyses portant sur les espaces urbains, comme l'étude de l'indice de canopée ou de l'imperméabilisation des sols urbains.**

L'analyse de l'évolution de cette tache urbaine offre une double lecture : géographique, en suivant les changements spatiaux, et qualitative, en questionnant les usages associés. **Attention : cette analyse ne doit pas être confondue avec la mesure de la consommation d'espaces ou la notion d'artificialisation, qui relèvent d'approches méthodologiques distinctes.**



### Évolution de la tache urbaine du MOS entre 2012 et 2023

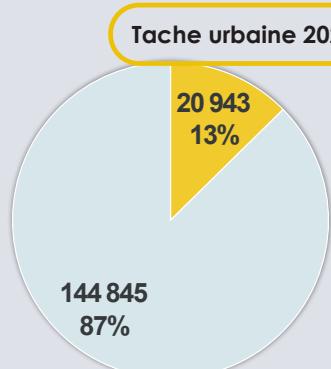
Pour visualiser la tache urbaine et obtenir des données par EPCI, une application sera bientôt disponible en ligne.

**L'objectif** de la création d'une tache urbaine est de différencier les zones « urbaines » des zones « non urbaines » (agricoles ou « naturelles », par exemple).

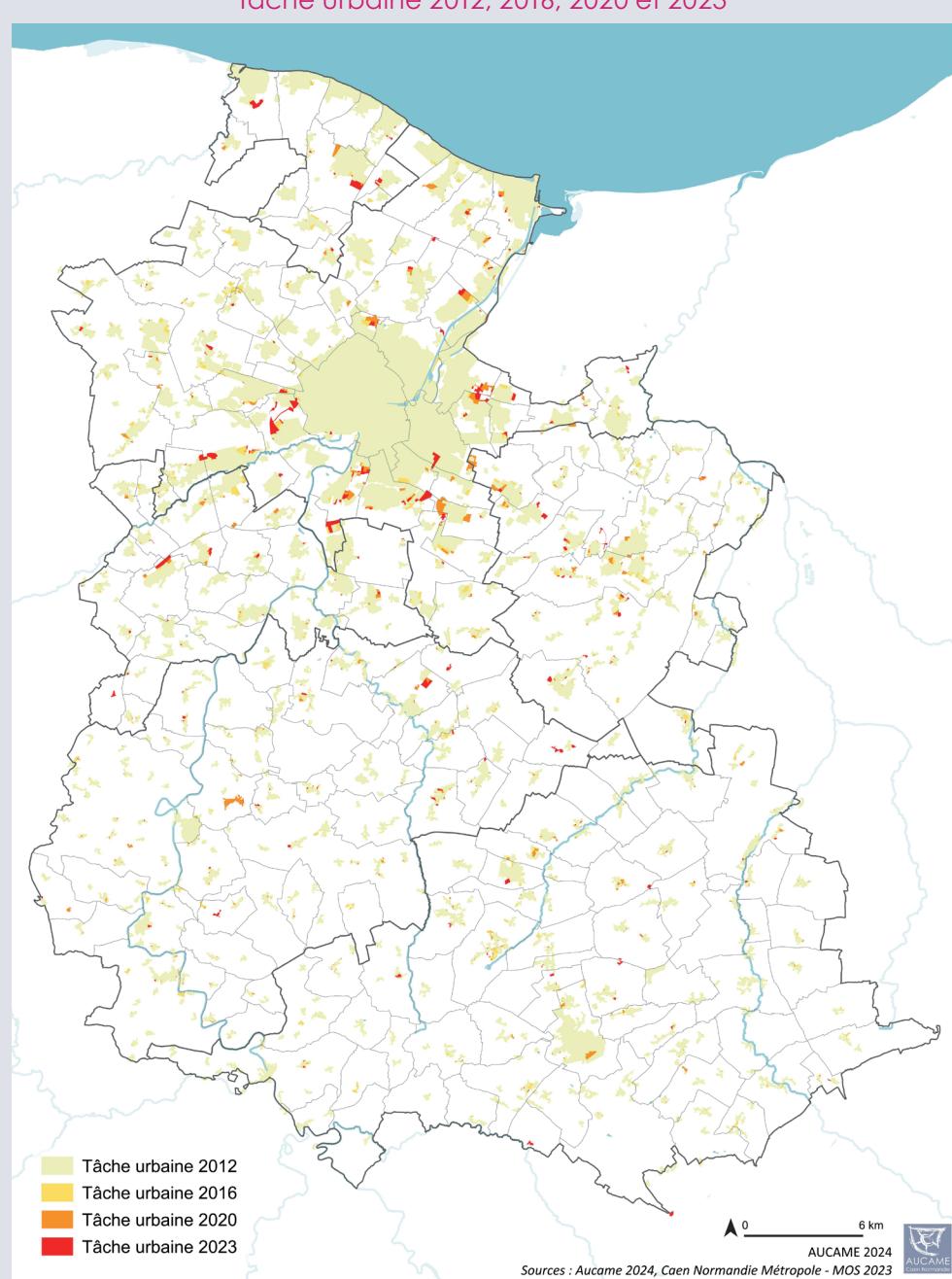
**La méthodologie** repose sur la technique des tampons (érosion-dilatation) développée par le CEREMA.

Ainsi, des zones tampons ont été produites autour des usages « urbains » (habitat, activités économiques, etc.) afin d'inclure et de relier les espaces « artificialisés » non bâtis, tels que les routes, les parcs ou les jardins. Cela crée une couche SIG continue, intégrant l'ensemble des données du MOS ainsi que toutes les autres données géographiques utiles pour de futures études.

Répartition des surfaces "urbaines" et des surfaces "naturelles" selon le MOS (en ha)

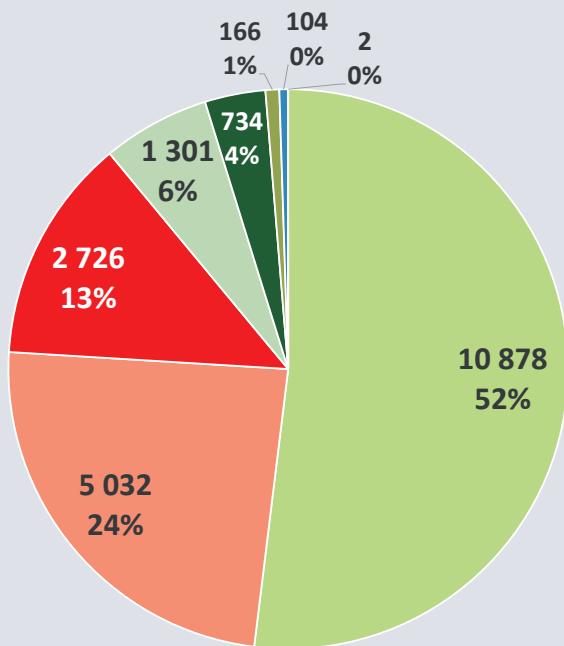


La superficie de la tache urbaine a augmenté de **+ 8 % entre 2012 et 2023**, soit environ + 1 600 hectares.





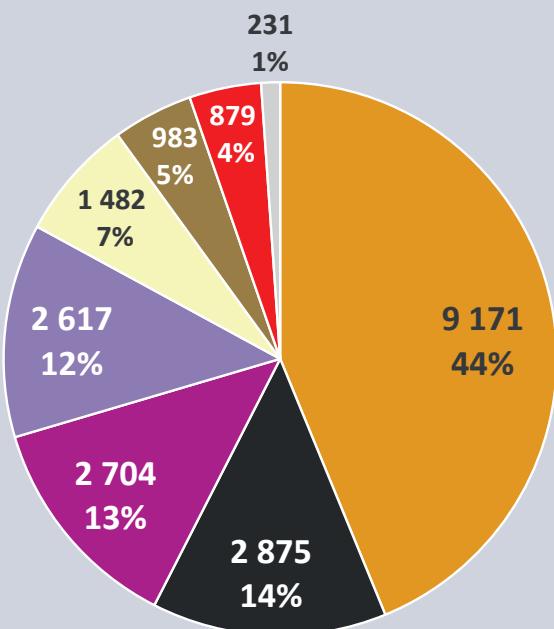
## Couverture des sols au sein de la tache urbaine



Répartition en hectares :	
Formations herbacées	10 878
Non bâti	5 032
Bâti	2 726
Surfaces perméables	1 301
Formations arborées	734
Formations arbustives	166
Surfaces en eau	104
Sols nus	2
Total	20 943



## Usage des sols au sein de la tache urbaine



Répartition en hectares :	
Habitat individuel	9 171
Infrastructures de déplacements	2 875
Activités économiques	2 704
Équipements	2 617
Activités agricoles	1 482
En transition	983
Habitat collectif	879
Sans usages	231
Total	20 943

Réalisation : AUCAME

Contacts : [ludivine.collette@aucame.fr](mailto:ludivine.collette@aucame.fr)  
[bastien.besnard@aucame.fr](mailto:bastien.besnard@aucame.fr)

Textes & illustrations : AUCAME

Mise en page : AUCAME 2025